



Schaerbeek, le 10 mai 2016

**DEVELOPPEMENT URBAIN
ET MOBILITE**

Développement Stratégique et Durable
Place Colignon – Bureau 2.34
1030 Schaerbeek

Dossier traité par Benoît VELGHE

☎ (02) 244 72.34

☒ (02) 244.74.93

E.Mail : bvelghe@schaerbeek.irisnet.be

Notre référence : ZIR Josaphat /16 05 10

SAU / MSI s.a.
Monsieur Gilles Delforge
Directeur

Rue des Colonies, 11
1000 Bruxelles

CONCERNE : Suivi du dossier relatif au projet de schéma directeur « Josaphat » situé sur les territoires des communes de Schaerbeek et Evere. Rencontre du 27 avril dernier.

Monsieur Delforge,

La présente fait suite à notre rencontre du 27 avril dernier. Elle précise par ailleurs notre courrier du 5 février 2016 adressé à Mme Marie Vanhamme, gestionnaire du dossier chez vous.

Nous vous remercions de nous avoir exposé l'état du dossier, tant d'un point de vue contenu que par rapport à l'état d'avancement des différentes études qui y sont liées.

Nous prenons actes d'une série de réponses apportées par rapport à nos préoccupations déjà exprimées dans notre courrier du 5 février 2016 et maintes fois répétées en comité d'accompagnement.

Nous constatons certaines améliorations dans la prise en compte des points problématiques que nous avons déjà évoqués :

1. L'organisation et l'affectation des espaces verts au sein du site, en particulier l'articulation de ces espaces avec le pôle central et le passage sous voies.

L'espace vert « spoorpark » d'un seul tenant proposé dans l'étude paysagère répond à nos préoccupations. A voir comment ce parc se traduira dans le schéma directeur et comment il pourra être mis en œuvre et phasé pour répondre tant aux besoins des nouveaux habitants qu'aux besoins et attentes des habitants des quartiers limitrophes ?

2. La densité au NE du site et l'articulation avec la zone d'industrie urbaine.

La diminution de densité proposée dans l'étude paysagère devra être appréciée suivant une analyse croisée avec le chapitre Mobilité. Analyse qui reste à faire.

3. Les aspects Mobilité, liaisons piétonnes transversales sur le site et au delà du Léopold III et connexion voiture sur le Léopold III. La desserte du site par un bus. Le stationnement sur le site.

Les améliorations présentées, à savoir :



- La sortie camions/voitures supplémentaires sur le pont de Boeck, reste une solution partielle qui soulève d'autres problèmes spécifiques de mobilité et sécurité routière non complètement étudié et résolu à ce stade ;
- La réalisation d'une gare RER et sa bonne desserte est une condition préalable pour la réalisation d'un quartier dont la part modale voiture serait plus faible qu'ailleurs. A ce stade la perspective de financement et de bonne desserte de cette gare n'est ni garantie ni planifiée !
- La desserte du site par un bus et les améliorations de l'offre de transport public en abord du site sont annoncés. A voir comment cette volonté peut se traduire dans un véritable programme stratégique de desserte du site dont la mise en œuvre puisse être garantie à chaque phase de développement de cette zone ?
- La création d'un P mutualisé coté zone d'industrie urbaine. Ce parking est présenté comme une solution tant pour l'activation de la passerelle que pour une diminution globale de l'offre de stationnement sur le site. Si cette solution est reprise au schéma Directeur elle devrait être encadrée pour en assurer sa bonne réalisation.

L'offre en P automobile et l'accessibilité du site restant problématique, nous constatons que les efforts pour rendre le site accessible aux modes doux, seule alternative réellement crédible en l'état actuel, restent insuffisants. Les temps de parcours transversaux restent conséquents (cheminement sur talus longs pour franchir les dénivelés), les chemins d'accès aux diverses passerelles et à travers les talus sont peu étudiés.

Par conséquent nous restons insatisfaits sur les aspects mobilité à l'échelle du site. Nous pensons que dans l'étude environnementale un accès depuis la zone d'industrie urbaine, via le talus planté et donnant accès au boulevard Léopold III n'a pas été suffisamment étudié. Cet accès vis-à-vis de l'avenue de Genève s'articulerait avec un nouveau carrefour franc qui séquencerait le boulevard et qui par cette occasion y organiserait une nouvelle traversée cyclo-piétonne avec une relocalisation possible des arrêts STIB (voir un arrêt supplémentaire à créer ?).

Par ailleurs en ce qui concerne l'étude Beliris que vous avez évoquée et qui s'intéressera à l'aménagement des voiries et espaces verts sur le site, nous vous précisons qu'il nous paraît opportun que cette étude puisse inclure la zone de sport au sud du site. On aborde ici un point en dehors du périmètre strict du Schéma directeur mais il s'agit d'une zone dont le fonctionnement (accès – stationnement) devra évoluer en fonction de l'urbanisation du site. Son bon aménagement conditionnera aussi la qualité globale du développement du site. C'est pour la même raison que nous plaçons pour une révision des affectations d'une partie de cette zone (parcelle à l'entrée de la zone de sport, coté av. des Jardins) en zone de logement.

En fin de réunion nous avons évoqué l'occupation temporaire du site. Nous vous rappelons la nécessité de se fixer des balises plus claires par rapport aux occupations possibles (aspects sécurité, propreté, nuisances sonores...) et la nécessité au préalable d'assurer une sécurité spécifique (clôtures) par rapport à la présence des voies de chemin de fer qui traversent le site.

Nous vous remercions pour toute l'attention et suites réservées à la présente.

Nous restons attentifs au suivi de ce dossier, nous vous prions d'agréer, Monsieur Delforge, l'assurance de notre considération distinguée.

Le Secrétaire communal,

David NEUPREZ

Le Bourgmestre

Bernard CLERFAYT